

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-114

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 8 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf le huit du mois d'octobre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Borcq sur Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

16 présents + 6 pouvoirs (22 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

6 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

Joël MEUNIER a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 02 octobre 2019

COMPTABILITE FINANCES FISCALITE

Régularisation paiements en ligne – Budgets « Chevalerie du Thouet » et Principal

- Vu l'exposé de M. le Président ci-dessus
- Vu les crédits disponibles aux budgets

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire accepte de régulariser ces encaissements de la manière suivante :

	Tarifs	Commissions prises par les sociétés	Société de la commission	Budget
Facture n°131b/19/cabane	66,40 €	6,39 €	Abritel	Principal
Facture n°170b/19/cabane	47,40 €	4,64 €	Abritel	Principal
Facture n°171b/19/cabane	84,80 €	8,43 €	Abritel	Principal
Facture n°021/19/roulotte	9,50 €	0,40 €	One shot pay	Chevalerie

Les tarifs font suite aux délibérations n° D2018-126 (Camping Cébron) et D2018-159 (Chevalerie du Thouet) et donnent lieu à l'émission d'un titre au 70632.
Les commissions donnent lieu à l'émission d'un mandat à l'imputation 6228.

A Airvault, le 8 octobre 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20191014-31-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-10-2019

Publication le : 14-10-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48